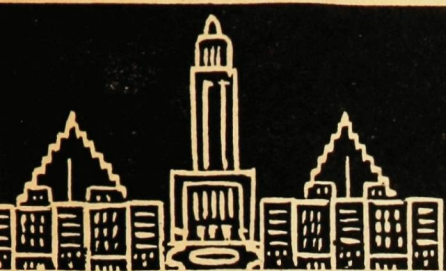


U.D. IV
No 1



Le *Quater*

Bulletin de liaison des Diplômés de l'Université de Montréal

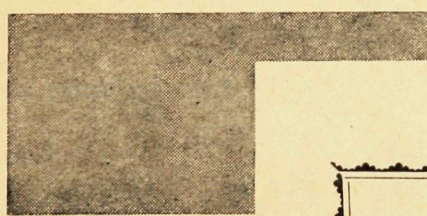
SEPTEMBRE 1962

2222 AVENUE MAPLEWOOD — MONTRÉAL 26

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

ASSEMBLÉE ANNUELLE

DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Madame

Mademoiselle

Monsieur...

*Vous êtes, par la présente, convoqué(e) à l'assemblée annuelle
des diplômés de l'Université de Montréal.*

*La réunion aura lieu jeudi le vingt-sept (27) septembre 1962,
à huit (8) heures quinze (15) minutes, p.m. en la salle
H. 145 de l'Université de Montréal.*

*Tous les diplômés de l'Université de Montréal
sont invités à cette assemblée.*

Votre présence s'avère nécessaire.

Le Secrétaire des Diplômés,

Jean Lamothe



ÉDITORIAL**DES VÉRITÉS**

Après quatre années passées au conseil et à l'exécutif de notre association, j'aimerais, au moment de quitter, émettre certaines de mes opinions qui pourront peut-être aider ceux qui continuent le travail ou qui prennent la relève.

D'abord, je tiens à souligner que le travail au sein de l'Association des Diplômés m'a beaucoup apporté, en particulier des amitiés profondes, sincères et solides. Je crois sincèrement que notre association a, jusqu'à maintenant, prouvé la nécessité de son existence et qu'elle est appelée à un grand avenir. Je regrette, cependant, d'avoir à souligner la présence d'un certain état d'esprit nuisible à nos activités, et je souhaite sincèrement qu'on saura y remédier afin d'atteindre plus sûrement le but que nous nous sommes fixé.

Telle que constituée actuellement, l'association a en mains tous les atouts nécessaires à son bon fonctionnement. Malheureusement, il y a encore beaucoup trop d'hésitation de part et d'autre; l'association végète. Cet état est dû en partie, à la mentalité de certaines personnes et d'autre part, au fait que les structures actuelles de l'association ne s'accordent pas entièrement aux besoins nouveaux.

Par exemple, il y a des diplômés qui acceptent un poste au conseil, et même à l'exécutif, et qui, par la suite, refusent toute collaboration aux différents comités: ils ne considèrent que l'aspect honorifique de leur poste. Par contre, s'ils ne font rien de positif, ils justifient leur présence en émettant des critiques sur tout. Ils ne peuvent jamais accepter tel quel, un rapport de comité. Peu leur importe si d'autres, plus qualifiés qu'eux en la matière, ont passé de nombreuses soirées à la préparation d'un rapport ou d'un mémoire. Il leur faut montrer qu'ils sont intelligents, qu'ils connaissent tout et mieux que tout le monde. Alors on refait, au conseil, tout le travail accompli consciencieusement par le comité. On se donne de l'importance en critiquant un terme, une expression, une phrase, enfin tout, puis on retourne le rapport au comité pour une nouvelle étude. Dans un cas particulier, et je peux le prouver, un rapport a été refusé dès la lecture de la première phrase. Ces "très savants confrères", sans aller plus loin, jugèrent bon de retourner le rapport en exigeant une nouvelle rédaction.

Et ainsi, du comité à l'exécutif, de l'exécutif au conseil, du conseil au comité, etc., etc., on tourne en rond et on ne fiche rien qui vaille.

Eh! oui, il y a dans nos rangs, "des emm . . . professionnels" qui se sont donnés pour mission de paralyser l'association. Il y a aussi des "éteignoirs" de grand talent qui découragent les meilleures volontés du monde, les tempéraments les plus énergiques. Devant une idée nouvelle, il faut être prudent, . . . n'est-ce pas? Alors, formons un comité pour en étudier tous les aspects. Résultat: enterrement de première classe.

Combien de diplômés ont perdu tout intérêt envers l'association après avoir assisté seulement à quelques réu-

nions du conseil. Avec quatre mains, je n'aurais pas encore assez de doigts pour compter ceux qui ont laissé tomber l'association depuis quatre ans.

Quant aux structures, je crois que l'association, si elle veut progresser, devrait modifier les relations actuelles entre l'exécutif et le conseil. Actuellement, le conseil est souverain, et tout doit être décidé par lui aux réunions mensuelles.

Il est temps de donner plus de force à l'exécutif. A mon avis, le conseil ne devrait se réunir que deux fois par année afin que l'exécutif rende compte de son mandat. Entre temps, qu'on le laisse agir et décider. Si le conseil n'est pas satisfait du travail, il peut toujours faire les changements qui s'imposent au sein de l'exécutif. Cela éliminerait les discussions "vaseuses" et inutiles et il y aurait enfin place pour une action plus rapide, plus efficace.

Le 27 septembre prochain, c'est-à-dire dans quelques jours, il y aura une assemblée générale annuelle. J'espère que les membres viendront en grand nombre et appuieront les amendements aux règlements. Il faut que tous contribuent à insuffler une vie nouvelle à notre association afin qu'elle accomplisse tout le bien qu'on attend d'elle; afin qu'elle soit en mesure de rendre tous les services qu'on lui demande.

Le secrétaire de l'Association

Jean LAMOTHE

NOMINATION DE Me PIERRE MARTINEAU

L'Université de Montréal annonce la nomination de Me Pierre Martineau comme vice-doyen et directeur des études de la Faculté de droit.

Il succède à Me Albert Mayrand, qui avait accepté le poste pour une année seulement, et qui désire maintenant se consacrer à son enseignement, à sa recherche et à la Revue du Barreau, dont il est le directeur depuis 1955.

C'est en 1951 que le nouveau vice-doyen entrainé à la Faculté de droit comme assistant-professeur chargé du cours de droit civil. Cinq ans plus tard, Me Martineau devenait professeur agrégé et en 1960 il était nommé adjoint au directeur des études.

Ancien élève du Collège de Montréal et du Séminaire de philosophie où il obtenait un baccalauréat ès art en 1943, Me Pierre Martineau est également diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Montréal où il obtenait la licence en 1946. Avant de se joindre au corps académique de l'Université de Montréal Me Martineau devait, par la suite, effectuer un stage d'étude à Osgoode Hall, exercer sa profession d'avocat durant une période de trois ans et occuper pendant un peu plus d'un an la fonction de conseiller juridique au bureau du Curateur public.

Me Martineau est membre du Barreau de la Province de Québec et de l'Association des professeurs de Droit du Canada.

FONDS ALMA MATER

QUELS SOUVENIRS conservez-vous de votre séjour à l'université ?

Il y en a certainement des bons !

Il y en a aussi peut-être des moins bons.

Comme toute institution humaine, l'université de Montréal ne prétend pas ne pas avoir de défauts. Mais elle possède certainement des qualités.

L'enseignement qui s'y donne n'est pas parfait; les professeurs ne sont pas tous des "AS", mais il y en a d'excellents dont la réputation dépasse largement les frontières du pays. Cette institution de haut savoir, des savants de grande réputation auréolent son nom. Vous en connaissez ? Des organismes étrangers favorisent l'Université de leur confiance, ils lui consentent des sommes importantes pour la recherche. Ces organisations ont fait enquête avant de consentir de l'aide à notre université.

Vous, Diplômés, vous y avez passé plusieurs années. Vous lui avez demandé la formation et la compétence professionnelle. Vous a-t-elle si mal servis ? Vous ne réussissez pas dans la vie ? ... ?

Peut-être que certaines personnes n'ont pas le mérite de vous plaire. Ça arrive, même avec la meilleure volonté. Et vous,

vous plaisez à tous ceux qui vous entourent ? Pourquoi demander plus aux autres qu'à vous-même ? Ce n'est pas "Fair Play".

Puis, qui fait vivre l'Université, votre université ? Le gouvernement ? pour une part. Mais avant, quand vous étiez étudiants, qui faisait vivre l'université ? Les frais d'inscription ? oui pour 50%. La différence, qui y pourvoyait ? Ceux qui la fréquentaient ? ...

Ne donnez pas par reconnaissance, ce n'est pas adulte !

Ne donnez pas en vue de faveurs ! Ce serait indigne de vous.

Donnez parce que c'est "raisonnable" de donner à son université.

Donnez parce que vous tenez au parchemin qu'elle vous a remis. Si ce parchemin ne vous est ou ne vous fut d'aucune utilité, détruisez-le et ne donnez pas au "FONDS ALMA MATER". Si par contre ... ! Votre collaboration peut être tangible. Elle peut aussi être "fracassante". \$ \$ \$ \$

Nous attendons ce fracas ...



Donnez un MONTANT digne de VOUS!

À
TOUS
LES
DIPLÔMÉS :

Le FONDS ALMA MATER attend
votre souscription 1962-1963
FAITES VOTRE PART.

Sous pli ma souscription 1962-63 au montant de \$
au Fonds Annuel de l'Alma Mater

Nom
(en lettres moulées)

Adresse

Faculté et année de promotion

IMPORTANT : S.V.P. faire chèque à l'ordre du "Fonds Annuel de l'Alma Mater" et faire parvenir à l'Association des Diplômés, 2222 Maplewood. Un double reçu pour fins d'impôt sera transmis pour toute souscription excédant \$1.00.



Lundi le 3 septembre, à l'aéroport de Montréal, cent quarante-six diplômés de l'Université de Montréal quittaient la métropole pour un voyage en Europe. Ce premier voyage organisé par les Diplômés pour les Diplômés, a remporté un franc succès. Avant de monter dans le Boeing 707 Intercontinental d'Air France, les voyageurs adressent

au dernier au revoir aux amis venus les saluer. Monsieur Roger Lessard, président élu, dirige ce premier rendez-vous des Diplômés avec la vieille Europe. Ce premier voyage des Diplômés sera-t-il le début d'une tradition vivace ?

L'UNIVERSITE DE MONTREAL RECOIT UN OCTROI DE \$178,500.

La Fondation John A. Hartford, de New York, vient de consentir un octroi de \$178,500 à l'Université de Montréal pour la poursuite d'une recherche sur le rôle du stress et des hormones dans les maladies du coeur provoquées en laboratoire. Cette nouvelle vient d'être annoncée à la fois par M. Ralph W. Burger, président de la Fondation et Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université. Le projet de recherche sera sous la direction du Dr Hans Selye, directeur de l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentales, et s'étendra sur une période d'environ trois années.

En remerciant la Fondation John A. Hartford de cet octroi généreux, le Dr Selye a fourni quelques précisions sur la nature

de cette recherche. Depuis quelques années, il est possible de provoquer à volonté, plusieurs des maladies qui affectent le coeur et le système cardiovasculaire. On a réussi plusieurs de ces expériences sur des animaux de laboratoires en utilisant différents agents que l'on croyait ou que l'on savait susceptibles de provoquer ces maladies; ainsi en est-il du stress, de certaines hormones et de certains sels. Les résultats de ces recherches ont été publiés dans plusieurs revues scientifiques et dans deux monographies (Selye H.: The chemical prevention of cardiac necroses. Ronald Press Co., New York, 1958) (Selye H.: The pluricausal cardiopathies. Charles C. Thomas Publishers, Springfield Ill., 1961).

Il est maintenant possible d'ob-

server et d'étudier ces lésions cardiovasculaires provoquées expérimentalement, afin d'en établir le mécanisme et d'en prévenir l'avènement. Il faut étudier le rôle du stress dans la production et la prévention de ces maladies afin d'établir si les importantes modifications électrolytiques qui accompagnent les affections du myocarde sont les causes ou les effets de la lésion.

La médecine moderne doit plusieurs octrois du genre à la sagesse et à la grandeur de vues de John A. Hartford qui, avec son frère George, a établi cette Fondation. John A. Hartford était président de la Great Atlantic and Pacific Tea Company et George L. Hartford en présidait le bureau de direction.

VIE ET DYNAMISME

Il y a des associations qui vivent seulement; d'autres cheminent lentement; d'autres progressent avec les années; certaines avancent par bonds; les unes s'agitent; les autres entrent totalement dans la course. Où se situe l'association des Diplômés de l'Université de Montréal? C'est aux membres de le décider lors de l'assemblée annuelle le 27 septembre, en la salle H 145, à 8 heures et quinze, p.m.

En 1962, il n'est plus permis d'hésiter, de boudier la vie, de laisser à d'autres le travail que chacun doit faire. Il est facile de trouver mille et une raisons de demeurer inactif. Il est plus dynamique de trouver des motifs d'action, des motifs de travail. Vivre, c'est agir; vivre, c'est construire; vivre c'est se dépasser. L'action vous appelle. Venez !

M. MICHEL BRUNET

nommé secrétaire de la faculté des Lettres



M. Michel Brunet, professeur titulaire et directeur du département d'histoire de la Faculté des lettres, vient d'être nommé secrétaire de cette même Faculté. Le professeur Brunet succède ainsi à M. Jean Houpert, récemment nommé directeur de l'Extension de l'enseignement.

Auteur et conférencier, le professeur Brunet a pris part à de nombreux colloques et enseigné dans des universités canadiennes et américaines. Il a également participé à des réunions et congrès scientifiques nationaux et internationaux.

- 1917 — Né à Montréal, le 24 juillet.
- 1939 — B.A. de l'Université de Montréal (cours classique suivi au Collège de Saint-Laurent).
- 1941 — Diplôme supérieur d'enseignement du Département de l'Instruction publique (après un cours de deux ans à l'École Normale Jacques-Cartier de Montréal) et baccalauréat en pédagogie (Université de Montréal).
- 1941-1947 — Instituteur à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

NOTES BIOGRAPHIQUES

- 1946 — Licence en sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal après avoir suivi pendant trois ans les cours du soir de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques.
- 1947 — Maîtrise ès Arts en histoire (M.A.) de l'Université de Montréal après avoir suivi pendant deux ans les cours d'histoire de la Faculté des Lettres.

Thèse de maîtrise: "Les relations canado-américaines".

- 1947 — Boursier de la Fondation Rockefeller.
- 1949 — Doctorat en histoire (Ph. D.) de Clark University, Worcester, Mass., après deux années d'études et de recherches aux États-Unis comme boursier de la Fondation Rockefeller. Thèse de doctorat: "The Massachusetts Constitutional Convention of 1853".
- 1949 — Nommé assistant professeur à l'Institut d'histoire de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal.
- 1950 — Nommé professeur agrégé.
- 1959 — Nommé professeur titulaire, membre du conseil de la Faculté des Lettres et directeur de l'Institut d'histoire.

PUBLICATIONS

- 1952 — *Histoire du Canada par les textes* (Montréal et Paris; Editions Fides), en collaboration avec les professeurs Guy Frégault et Marcel Trudel. Réimpressions en 1956 et en 1961.
- 1954 — *CANADIANS ET CANADIENS: études sur l'histoire et la pensée des deux Canada* (Montréal et Paris: Editions Fides). Réimpression en 1960.
- 1958 — *La Présence anglaise et les Canadiens* (Montréal: Librairie Beauchemin).

Articles dans l'*Action universitaire*, *La Revue d'histoire de l'Amérique française*, *l'Action nationale*, *Culture*, *Queen's Quarterly*, *Canadian Historical Review*, et plusieurs autres revues et journaux.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Membre de la Société historique de Montréal et de la Canadian Historical Association.
- Membre du conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal depuis 1957 et secrétaire depuis 1960.
- Membre du bureau de direction de l'Institut d'histoire de l'Amérique française.
- Directeur de la Compagnie J. BRUNET LIMITEE.
- Membre du conseil d'administration de L'Economie depuis le mois de janvier 1961.
- Membre de l'Académie Canadienne-Française depuis le mois de mai 1961.

Récipiendaire d'une bourse de \$6000.

Dr. Claude Durand D.D.S., assistant au service de périodontie de la Faculté de chirurgie dentaire de l'U. de M., vient de recevoir une bourse de \$6,000 du "Fund for Dental Education Inc.", pour l'année académique 1962-63.

Dr. Durand fera un stage de deux années au service de périodontie du New York University College of Dentistry. Il postulera, sous la direction du Dr. Sidney Sorrin, une maîtrise ès sciences.

Le Fund for Dental Education Inc., recueille des fonds auprès

des fondations, des manufacturiers d'appareillage dentaire et d'autres organismes intéressés, pour ensuite les distribuer aux universités dans le but d'aider au progrès de la science dentaire. La bourse du Dr. Durand est commanditée par la Great-West Life Insurance Company.

Changement d'adresse

Pour tenir nos fichiers à jour, faites-nous parvenir tout changement d'adresse.

NOTRE COURRIER

Plusieurs Diplômés ont des opinions à exprimer dans l'Inter; devant ce désir, nous leurs donnons l'espace nécessaire. Chacun assume l'entière responsabilité de ses opinions.

Le 6 juin 1962

Monsieur Matteau,
Secrétaire de l'Association
des Diplômés de l'Université
de Montréal.

Monsieur le Secrétaire,

Permettez-moi de porter à votre attention quelques réflexions sur la collation des grades. Il semble que le cérémonial de la collation des grades pourrait être modifié sur deux points.

La remise des prix devrait être transformée de sorte que les maisons d'affaires qui contribuent à ces prix ne soient pas mentionnées lors de leur distribution. Ne pourrait-on plutôt considérer que les prix sont décernés par l'Université à l'aide d'un fonds auquel ont souscrit les maisons XYZ. Il

suffirait de publier la liste des donateurs dans le prospectus de l'Université. On éviterait ainsi une petite opération publicitaire qui tient de la tombola paroissiale beaucoup plus que de la proclamation solennelle des grades.

Je suis aussi d'avis que le ridicule bonnet dont on affuble les professeurs devrait être abandonné. Autant j'apprécie la toge, que l'on devrait d'ailleurs réserver au corps professoral et aux docteurs, autant cette toque m'agace. Laissons cela à ceux qui l'ont inventé et marchons tête nue, en bons démocrates. La collation des grades est-elle un pageant?

Veillez agréer, monsieur le secrétaire, l'expression de mes sentiments bien cordialement dévoués.

Marcel Bélanger

Le Rév. Père A. Pinard élu président de la Société canadienne de psychologie

Le Rév. Père Adrien Pinard c.s.v., directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Montréal, vient d'être élu à la présidence de la Société canadienne de psychologie.

Le Rév. Père Pinard est devenu membre du corps professoral de l'Institut de psychologie en 1945, comme chargé d'enseignement. Un an plus tard il devenait assistant-professeur et en 1951, l'année de sa titularisation, il devenait assistant du directeur des études. En 1957 il était nommé directeur de l'Institut après avoir obtenu, en 1954 un doctorat en philosophie, option psychologie.

Le nouveau président est l'auteur et le co-auteur de plusieurs publications scientifiques dont la plus récente, "La pensée causale", (ouvrage préparé en collaboration avec Mlle Monique Laurendeau, professeur à l'Institut, et préfacé par M. Jean Piaget) vient tout juste de paraître aux Presses Universitaires de France.

Le Rév. Père Pinard est membre du comité de psychologie du Conseil national des recherches, de l'American Psychological Association et de plusieurs autres sociétés scientifiques.

Jacques Girard reçoit la médaille France-Amérique

M. Jacques Girard, étudiant à la Faculté de droit vient de recevoir la médaille France-Amérique.

Annuellement offerte par le Comité France-Amérique, présidé à Montréal par l'hon. Thomas Vien, sénateur, cette médaille est destinée à l'étudiant qui s'est particulièrement distingué par l'éléance de son langage.

M. Girard a fait ses études secondaires au Collège Sainte-Marie où il fut directeur du journal et vice-président des étudiants. Inscrit à la Faculté de droit de l'Université de Montréal en septembre 1960, il devenait directeur du journal Le Quartier-Latin au mois d'avril 1961, et dernièrement il était réélu à la direction du bi-hebdomadaire de l'AGEUM.

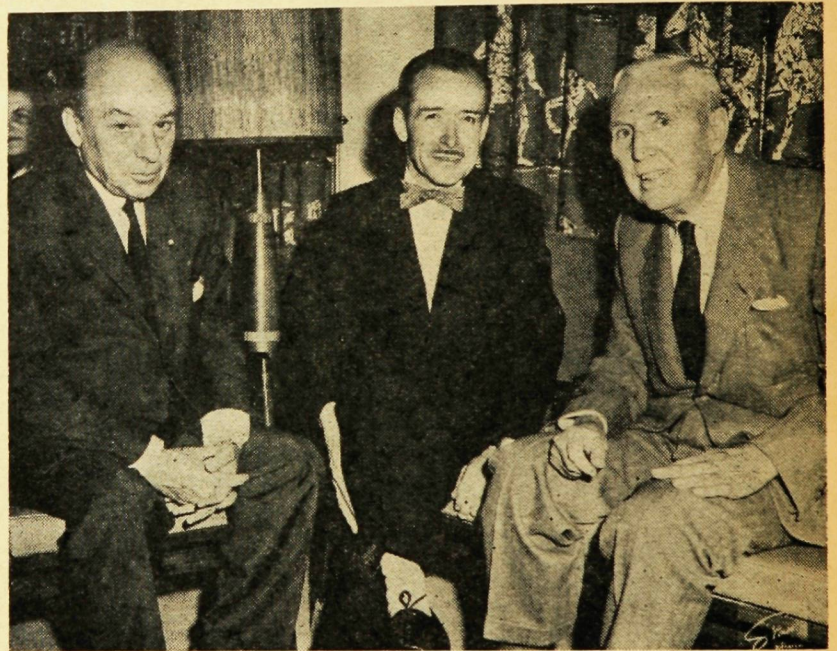
A l'heure où plus que jamais nous semblons prendre conscience de l'importance que revêt la correction de notre langue parlée et écrite, et où le Gouvernement provincial crée un Office de la langue française, l'octroi de cet honneur à M. Girard est de la plus brûlante actualité.

Fête en l'honneur du Dr Jean-Paul Lussier

Le personnel enseignant et non-enseignant de la Faculté de chirurgie dentaire, organisait dernièrement une fête intime en l'honneur de son nouveau doyen, le Dr Jean-Paul Lussier.

Les différents secteurs de l'activité dentaire de la métropole étaient représentés et le recteur de l'Université avait invité M. Léon Lortie, un de ses adjoints, à offrir ses hommages au Dr Lussier. Deux anciens doyens étaient également présents : le Dr Paul Geoffrion, prédécesseur du Dr Lussier et le Dr Ernest Charron.

On notait également la présence de quelques autres doyens de facultés soeurs ainsi que de nombreux professeurs.



De g. à droite : Dr Paul Geoffrion, ancien doyen de chirurgie dentaire; Dr Jean-Paul Lussier, nouveau doyen de la même faculté; Dr Ernest Charron, ancien doyen.

VOYAGE D.U.M. AU MEXIQUE ?

Devant le succès remporté par le voyage en Europe une agence propose aux diplômés une randonnée au Mexique pour le temps des fêtes, soit de fin décembre 1962 à mi-janvier 1963. Mexico, Acapulco, San Jose Purua, les Pyramides, Notre-Dame de la Guadeloupe, les jardins flottants, croisière à bord d'un yacht de luxe le long de la côte d'Acapulco...

Pour plus de renseignements, remplissez le coupon ci-dessous, retournez à :

D.U.M.
2222 avenue Maplewood, Montréal 26

D.U.M.
2222 ave Maplewood, Montréal 26

Je désire de plus amples informations sur le voyage D.U.M. au Mexique.

Nom

Adresse

L'ÉDUCATION, FACTEUR DU PROGRÈS

La collaboration internationale accomplit à l'heure actuelle des progrès décisifs, particulièrement en matière d'éducation. C'est là un fait dont le Directeur général par intérim de l'Unesco, M. René Maheu, a donné toute une série de preuves en présentant hier un rapport au Conseil exécutif de l'Organisation. Rapport oral concernant les cinq mois écoulés depuis le 1er décembre 1961, cet exposé devait se borner aux "aspects saillants" des activités de l'Unesco.

Après avoir passé en revue les réalisations les plus importantes dans les domaines de l'information, des échanges internationaux, de la coopération intellectuelle et scientifique, M. Maheu a insisté sur le mouvement extraordinaire qui entraîne aujourd'hui tous les Etats à donner aux problèmes de l'enseignement une nette priorité. La doctrine que l'éducation est un élément essentiel du développement économique et social, et que les dépenses consenties en sa faveur sont en réalité des dépenses d'investissement, n'est plus désormais discutée et elle est reconnue aussi bien par les Etats membres de l'Unesco que par l'Assemblée Générale des Nations Unies, par les institutions spécialisées, par le Fonds Spécial, par l'Association Internationale de Développement.

C'est pourquoi l'enseignement, non seulement technique, mais aussi général, aux niveaux secondaire et universitaire, bénéficie d'une aide financière à laquelle on n'osait prétendre il y a peu de temps encore. Et cette aide ira prochainement à tout l'ensemble des systèmes d'éducation, y compris l'enseignement primaire.

Dans ce développement l'Unesco a pour rôle essentiel de fournir ses services techniques aux Etats membres, sur le plan régional ou sur le plan national. A cet égard les principales réalisations se situent, selon M. Maheu, en Amérique latine, en Afrique, en Asie et dans les pays arabes.

Un projet majeur pour l'extension et l'amélioration de l'enseignement primaire coordonne depuis 1957 les activités éducatives de l'Unesco en Amérique latine. Les progrès, dans cette immense région, sont déjà considérables et doivent s'accélérer grâce aux ressources de l'Alliance pour le Progrès, dont une part importante sera mise au service de l'enseignement.

En Afrique quatre institutions régionales, que l'Unesco vient de fonder, commencent à fonctionner cette année: à Accra, un bureau de recherches pédagogiques; à Khartoum un bureau d'études

sur les constructions scolaires; à Yaoundé un centre pour la production de manuels scolaires; à Kampala un centre pour la formation de professeurs d'écoles normales. D'autre part l'Unesco est chargée des nouvelles écoles normales supérieures qui viennent de se créer grâce au Fonds Spécial des Nations Unies, en Nigéria, au Congo (Brazzaville), au Mali et au Sénégal.

En Asie également, les premiers mois de 1962 ont vu s'ouvrir des institutions régionales fondées avec l'aide de l'Unesco: le Bureau d'information et de documentation pédagogiques de Bangkok; le centre pour la formation d'administrateurs et de planificateurs de l'enseignement, à New Delhi; à Bandoung, le centre pour l'étude des constructions scolaires; enfin, à Manille, le centre pour la formation de professeurs d'écoles normales.

Dans les Etats arabes, sans parler de l'enseignement des réfugiés de Palestine dont l'Unesco est chargée en collaboration avec l'UNRWA, il importe de signaler le centre pour la formation des administrateurs et inspecteurs de l'enseignement, qui fonctionne à Beyrouth depuis six mois.

Trois grandes conférences régionales ont eu lieu au cours des mois de mars et d'avril: à Santiago du Chili pour l'Amérique latine, à Paris pour les pays d'Afrique, à Tokyo pour l'Asie. Leurs résultats, a déclaré le Directeur général par intérim, permettent sans doute d'entrevoir l'action future de l'Unesco dans le domaine de l'éducation. Toutes trois en effet ont insisté sur la nécessité d'une planification de l'enseignement, planification plus exacte et mieux intégrée dans l'ensemble des plans de développement économique. Aussi deviendra-t-il peut-être nécessaire d'instituer de grands centres régionaux pour la formation des planificateurs. D'autre part les Conférences ont fourni une évaluation plus précise des objectifs quantitatifs à atteindre, et par conséquent des efforts que chaque pays s'appête à fournir. Les états d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie se sont engagés à consacrer aux dépenses d'enseignement, d'ici à 1980, une part croissante de leurs ressources, qui irait jusqu'à 5% des revenus nationaux. Enfin on a souligné la nécessité, non moins grande, d'un effort qualitatif: partout les méthodes et les techniques de l'éducation sont à améliorer, voire à renouveler. Dans les années qui viennent il pourrait être indispensable de procéder à une véritable réévaluation du sens et de l'orientation de l'enseignement à tous les degrés.

UNESCO

Membres ayant souscrit depuis septembre 1961 à mai 1962 (suite)

(par ordre de réception des souscriptions)

M. Jean Martin, Méd. '43
M. Claude Tellier, Dr. '54
M. Gilles L. Larose, Arc. '44
Mlle Louise L'Allier, Philo. '61
M. Guy Langelier, Ch. D. '39
M. F. Boileau, Ch. D. '56
M. I. J. Wainer, Dr. '27
M. Henri Planté, Méd. '56
M. Paul Morand, Pharm. '53
M. Roland Cloutier, Méd. '40
M. Alain Lortie, Dr. '54
M. Oscar Stromberg, Sc. Soc. '56
Hon. J. Olier Renaud, Dr. '32
M. André Savoie, c.r., Dr. '49
M. Serge Renaud, Méd. V. '57
M. Jean Charlebois, Opt. '59
M. Willie L. Marcotte, B.A. '23
M. François Aquin, Dr. '55
M. Jean Alcide Gratton, Méd. '25
M. Jacques Benoit, Poly '33
M. Benoit Robillard, H.E.C. '22
M. Robert Roy, Méd. '60
M. Maurice Gareau, Rel. Ind. '55
Mlle Claire Barrette, c.r., Dr. '57
M. Gustave Boulanger, H.E.C. '44

M. Jules Brault, Méd. '21
Mlle Carmelle Morin, Sc. Soc. '47
M. Jean-Philippe Paquette, Méd. '28
M. Roland Decarie, Méd. '30
M. André Gervais, Poly. '60
M. l'abbé Richard Brosseau, Théo. '47
M. Mounir Barrage, Sc. Soc. '50
Mlle Suzanne M. Coallier, Sc. Soc. '52
M. Marcel Vincent, H.E.C. '27
M. Jacques Demers, Ch. D. '36
Mlle Colette Drouin-Naud, Diét. '50
M. Lionel Lemay, Sc. '32
M. Jean-Paul Tessier, Poly. '47
M. Léo O. Emard, Agr. '49
M. John E. White, Arc. '38
M. Réal Tardif, H.E.C., '51
M. André Dionne, Méd. '54
M. F. Robert Coallier, Sc. Soc. '52
M. Paul Vanier, s.j., Philo. '47
Mlle Marguerite Bourgeois, Arts. '59
M. Henry Gervais, Ch. D. '26
M. Bruno Gauthier, Poly. '56
M. Jean René Filion, ptre, Théo. '52
M. L. Gaston Leblanc, H.E.C. '34
M. Philippe Bureau, Poly '32

M. l'abbé Armand Courtemanche, Théo. '31
M. Gendron Beauchemin, Poly. '47
M. Maurice Barrière, Sc. Soc. '51
M. Gilles Lesage, Méd. '52
M. Gilbert A. La Tour, H.E.C. '33
M. René Roy, Dr. '60
M. DeMontigny Marchand, Dr. '59
M. Gilles Duplessis, Arc. '38
Mlle Andrée Francoeur, Let. '56
M. Edouard Prévost, Poly. '21
M. Jean Noël, Dr. '38
M. A. Euclide Paré, Poly '31
M. G. Phénix, Méd. '12
M. Laurent G. Archambault, Méd. '43
M. G. Henri Séguin, Dr. '19
M. Guy L. Coupal, Dr. '54
Honorable Bernard Pinard, Dr. '50
M. René Shooner, Poly. '56
M. Paul Eugène Lortie, ptre, Let. '50
M. Noël St. Germain, Opt. '48
M. Amédée Dumais, Fr., f.c., Sc. '57
Mme Lucienne Genest-Ouellet, Philo. '51
Mme Jean-Guy Noël, Sc. Soc. '51
M. Henri Bellemare, Méd. '55
M. Paul l'Anglais, B.A. '27

MEMBRES . . . (suite de la page 7)

M. Veilleux Roger, Ch.D. '39
 Mme Jeanne T. Pepin, Sc. Soc. '50
 M. Roger Adam, Opt. '46
 M. Jean-Louis Desrosiers, Opt. '55
 M. Roger Bordeleau, Opt. '46
 M. André Michaud, Poly. '34
 M. Maurice Provencher, Poly. '55
 M. Jean-Marie Thomas, Poly. '46
 M. Pierre Martel, Poly. '41
 M. Jean Saint-Jacques, Poly. '29
 M. Gilles Lapiere, Poly. '37
 M. Fernand Leblanc, Poly. '53
 M. O. Jean Gratton, Poly. '49
 M. Jean Asselin, Poly. '29
 M. Lucien Sarra-Bournet, Poly. '18
 M. Jules A. Beauchemin, Poly. '11
 M. Charles-Edouard Gravel, Poly. '45
 M. Jean-Marie Couture, Poly. '55
 M. Wilbrod L'Anglais, H.E.C. '14
 M. Ernest Langlois, Poly. '47
 M. Guy Montpetit, Poly. '29
 M. Jean-Claude Sawyer, Sc. '51
 M. Maurice Normandin, Sc. '48
 Père Gérard Labonté, Sc. '43
 Mlle Jeannette Gauthier, Sc. '61
 Mlle Thérèse Beaudouin, Philo. '36
 M. Bernard Plouffe, c.s.v., Philo. '51
 M. Blaise Duguay, Ch. D. '47
 Dr. Dan Roston, Ch. D. '49
 Mme Françoise O. Bordeleau, Let. '50
 M. Olivier Trépanier, Ch. D. '21
 Mlle Rolande Provencher, Sc. Eco. '33
 M. Armand de Tilly, Sc. Soc. '22
 M. Gilles Rocheleau, H.E.C. '55

M. Charles Chartier, H.E.C. '32
 M. Jean-Guy Loranger, H.E.C. '61
 M. Louis-Philippe Roy, H.E.C. '33
 M. Fernand Delhaes, H.E.C. '40
 M. Gérard Goyette, H.E.C. '48
 Mlle Gisèle Vézina Noël, H.E.C. '49
 M. Dollard Huot, H.E.C. '34
 M. William Houde, Agr. '21
 M. L. P. de Grandpré, Arts '35
 Mlle Gabrielle Charbonneais, Inf. Hyg. '39
 Mlle Pierrette Baribeau, Inf. Hyg. '55
 Mlle Jacqueline Lavoie, Inf. Hyg. '42
 Mlle Marie-Paule Lacroix, Inf. Hyg. '51
 Mme Adèle L. Michaud, Let. '36
 M. E. A. Martin, Pharm. '41
 M. Gaston C. Gauthier, Poly. '42
 M. Paul Lacoste, Philo. '46
 M. Pierre Dandurand, Philo. '58
 M. J. A. Rocheleau, Pharm. '22
 Mme Flore D. Jutras, Sc. Soc. '45
 M. Léopold L. Bertrand, Méd. '41
 M. Guy L. Rainville, Poly. '47
 M. Jacques Laurence, Poly. '38
 M. Armand Frappier, Méd. '30
 M. Yves Guérard, Sc. '56
 M. Georges H. Hotte, c.a., H.E.C. '49
 M. Félix Racicot, Poly. '37
 M. L. A. Marchessault, Dr. '16
 M. Jean B. Chicoine, Arc. '47
 Frère Roger-Denis, f.m.s., Sc. '59
 M. Gérard Masson, Pharm. '17
 M. J. Henri Laurent, Pharm. '17
 M. Simon L'Anglais, Dr. '39
 M. Maurice Campbell, Méd. '45
 M. Jean-Paul Ste-Marie, Méd. Vét. '50

(à suivre le mois prochain)

Bourse du Can. Women's Press Club

Mlle Michèle Rivet, étudiante à la Faculté de droit de l'Université de Montréal vient de se voir attribuer par le Comité des bourses de l'Université de Montréal, une bourse de \$150 offerte par le Canadian Women's Press Club.

Mlle Rivet a toujours manifesté un vif intérêt pour le journalisme. Déjà, au Collège Basile-Moreau, où elle a fait ses études classiques, elle était directrice du journal "Le Collegia" qui, sous sa direction, gagnait en 1960-61, la Griffe d'Or, mérite décerné par la Corporation des Escholiers Grifonneurs à la publication étudiante qui a manifesté le plus de dynamisme. Dès son entrée à l'Université, Mlle Rivet a collaboré au journal "Le Quartier-Latin". Son enthousiasme et l'excellence de son travail furent vite remarqués puisque très tôt on lui confia la direction du service des nouvelles, A la fin de cette année Mlle Rivet devenait directrice de "Jus", le journal des étudiants de la Faculté de droit. Malgré ses nombreuses activités au "Quartier-Latin" et dans d'autres comités de l'AGEUM, Mlle Rivet terminait sa première année de droit au premier rang de sa promotion.

SERVICE DE PLACEMENT — OFFRES D'EMPLOIS**DIPLOMÉS DEMANDÉS****10 ans et plus d'expérience**

Délégué commercial :
Economiste avisé :
 pour représenter des firmes américaines en Europe.
Diététiste conseil :
 pour travail à temps partiel dans un hôpital.

2 à 5 ans d'expérience

Administration des ventes :
 Etudes des marchés et organisation pour compagnie alimentaire.
Administration générale :
 comptabilité et autres responsabilités pour petite entreprise.
Biologistes et physiciens :
 protection civile de la Province.
Officier recruteur :
 usine d'accessoires électriques.
Représentants :
 cimenterie - compagnie de papier - produits pharmaceutiques.
Chimistes :
 pour laboratoire de contrôle et de production, compagnie pharmaceutique - compagnie chimique et textile.

5 à 10 ans d'expérience

Avocat :
 Droit de corporation dans grande entreprise.
Economistes :
 Ministère de l'Industrie et du Commerce.
Professeur de littérature anglaise :
 pour collège classique.
Professeurs en sciences commerciales :
 Guinée française.

Moins de deux ans d'expérience

Relations industrielles :
 pour usine métallurgique.
Agents d'administration :
 pour être entraînés dans :
 a) personnel
 b) publicité.
Avocat :
 pour bureau légal.
Professeurs de sciences ;
 Guinée française.
Licenciés en Sciences commerciales :
 pour trésorerie et étude de systèmes.
Sociologue :
 préparer des projets pour association d'étudiants.

N.B. — Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à M. Marcel E. Cloutier, directeur du Service de Placement, Centre Social, suite 710, RE. 3-9951, poste 300.